

Atelier : « Les politiques de défense face aux finances publiques : un état des lieux », par Jean Joana

La préparation de la nouvelle Loi de programmation militaire pour les années 2024-2030 a été marquée par le paradoxe « d'une hausse des moyens pour des acquisitions réduites » (Le Monde, 8 avril 2023). Ce paradoxe s'explique en partie par l'application depuis les années 1990 de « politiques de la contrainte » (Bezes, Siné, 2011) au recrutement, à l'équipement et à la préparation des forces armées. L'atelier proposé visera à faire le bilan des effets de cette application sur les politiques de défense. En effet, si leurs conséquences militaires sont volontiers soulignées — en termes de capacités opérationnelles notamment — leurs aspects politiques sont moins directement examinés. On se proposera donc d'apprécier les effets de ces politiques de la contrainte sur le gouvernement des politiques de défense (Irondele, 2011 ; Hoeffler, Joana, Méran, 2021 ; Hoeffler, Joana, 2022). Dans quelle mesure les politiques de défense sont-elles gouvernées par Bercy ? Comment ces politiques de la contrainte sont-elles mises en œuvre dans le domaine de la défense ? Cette mise en œuvre est-elle impactée par « la singularité des finances de la défense » (Carboni et ali., 2020) ? Qu'est-ce que l'application de ces politiques de la contrainte change aux rapports entre responsables politiques, hauts fonctionnaires civils et militaires ? L'application de ces politiques a-t-elle eu une incidence sur le périmètre ou les dynamiques de ce qui est considéré comme un domaine réservé du Président de la République (Cohen, 1994). Les politiques de la contrainte impactent-elles ou ont-elles impactés les instruments traditionnels autour desquels la politique de défense a été construite, comme les lois de programmation militaire par exemple (Carboni, 2022) ? Les manières dont sont conduites les opérations militaires sont-elles influencées par ces politiques de la contrainte ? Pour répondre à ces différentes questions, l'atelier sera ouvert aux contributions de politistes, économistes, historiens ou juristes travaillant sur ces questions.

Références

- Le Monde, « Budget des armées : le paradoxe d'une hausse des moyens pour des acquisitions réduites », 8 avril 2023.
- Bezes P., Siné A. (2011), « Gouvernement (par) les finances publiques » dans Bezes P., Siné A., *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, presses de Sciences po, p. 17-111.
- Irondele B. (2011), « Qui contrôle le nerf de la guerre ? Financement et politique de défense », dans Bezes P., Siné A., *Gouverner (par) les finances publiques*, Paris, presses de Sciences po, p. 492-523.
- Carboni F., Conan M., Douat E., Viessant C. dir. (2020), *Singularité des finances de la défense et de la sécurité*, Paris, Mare et Martin.
- Carboni F. (2022), *Le Futur Empêché. Une histoire financière de la défense en France (1945-1974)*, Ed. de la Sorbonne.
- Hoeffler C., Joana J., Méran F. (2021), « La guerre austère : la politique de défense dans la crise », dans P. Hassenteufel, S. Saurugger dir., *Les politiques publiques dans la crise*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Hoeffler C., Joana J. (2022), « The Impact of Austerity: Spending Cuts, Coping Strategies and Institutional Change in the Case of French Defense Policy », *Defense Studies*, (DOI: 10.1080/14702436.2022.2080660).
- Cohen S. (1994), *La défaite des généraux. Le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, Paris, Fayard.